

Le Dispositif de Concentration de Poissons (DCP): Une Alternative à La Forte Pression de Pêche sur les Ressources Récifales de la Martinique

MARC TAQUET

IFREMER

Pointe Fort, 97231

Le Robert, Martinique, Antilles Françaises

RÉSUMÉ

A partir d'une présentation synthétique de l'activité de pêche en Martinique, cette note dresse le bilan des connaissances actuelles sur l'état des ressources halieutiques de l'île. Les difficultés de la gestion des pêches sont discutées en référence aux travaux réalisés par les halieutes et les économistes des pêches au cours des dix dernières années. On montre comment un objectif de gestion, l'allègement de la pression de pêche sur les ressources démersales, a pu conduire à l'implantation d'une nouvelle technologie: le dispositif de concentration de poissons. Les différents contextes de développement des DCP observés dans les deux départements français des Antilles sont comparés. Les retombées positives de l'introduction des dispositifs sont évaluées mais le risque d'aboutir à un report d'une partie de la puissance de pêche sur le plateau est également évoqué. L'influence du DCP sur l'exploitation des ressources halieutiques constitue un argument supplémentaire pour intensifier la coopération caribéenne sur ce thème.

MOTS-CLÉS: DCP, gestion des pêches, Martinique

The Fish Aggregating Device (FAD): An alternative to the Great Fishing Pressure on Reef Resources in Martinique

ABSTRACT

This paper describes the fishing activity in Martinique, French West Indies. It draws up the balance sheet of acquirements about marine resources of the island. The difficulties of fisheries management are discussed with reference to biologists and economists works in the last ten years. We also show how management efforts to decrease fishing pressure on reef resources has induced the implantation of a new technology: the Fish Aggregating Device. The differing histories of development of FADs in the French West Indies are compared. The positive results from the introduction of the FADs and the estimated risks due to the transference of fishing pressure on the continental shelf is presented. The use of FADs to enhance the exploitation of marine resources is a concept that justifies a cooperative plan throughout the Caribbean region.

KEY WORDS: FAD, fisheries management, Martinique

INTRODUCTION

Dans le domaine halieutique, la proximité entre recherche et décision est identifiée comme un facteur d'évolution tant des problématiques de la recherche que des objectifs de gestion (Catanzano et Rey, 1996). Au cours du temps, la fonction de la recherche halieutique a évolué, de l'appui scientifique et technique destiné à accroître la production, vers l'évaluation de l'impact des activités humaines sur les ressources marines à travers notamment la dynamique des populations (Rey *et al.*, 1997). En Europe, cette évolution a été largement induite par l'effondrement de certains stocks de poissons démersaux, conséquence d'une surcapacité de pêche. Mais, paradoxalement, l'augmentation des stocks disponibles après la seconde guerre mondiale (période pendant laquelle l'activité de pêche a été fortement réduite), a agi comme un révélateur de l'impact de l'exploitation sur les ressources halieutiques (Rey *et al.*, 1997). Plus récemment et après une phase de concentration importante des moyens de recherche sur la gestion des ressources à l'aide de modèles globaux ou structuraux, un élargissement de la problématique à l'ensemble du système de gestion s'est dessiné, induisant une nécessaire interdisciplinarité. L'approche systémique apparaît comme le résultat de cette évolution avec comme incidence un intérêt croissant pour le développement de projets de recherche pluridisciplinaire intégrant notamment des halieutes et des économistes.

Les difficultés rencontrées dans l'édification d'un système de gestion des pêches efficace en Martinique sont multiples. Pour autant, les efforts des différents acteurs du secteur halieutique ne peuvent être mis en cause. L'insularité, l'éloignement des centres de décision, l'isolement du contexte national, induisent trop souvent des différences dans la mise à disposition des moyens de recherche, de gestion et de contrôle. Sans prétendre à l'exhaustivité, cette note a pour objectif de faire une brève présentation du contexte halieutique martiniquais en soulignant l'apport, mais également certains risques, induits par l'introduction d'une nouvelle technique « la pêche autour des DCP ».

Les Flottes et les Marins

La flottille de pêche martiniquaise est constituée de deux segments qui se différencient par les embarcations qui les composent et par les zones géographiques sur lesquelles portent leurs exploitations. Le segment de pêche au large représente une flottille de quelques unités, mesurant entre 16 et 20 mètres, orientées principalement vers la capture des vivaneaux (*Lutjanidae*) dans les eaux de la Guyane française. Cette composante pêche au large ne participe pas à l'exploitation halieutique des eaux martiniquaises. Le segment « petite pêche » est constitué de « yoles », bateaux non pontés mesurant entre 6 et 9 mètres de

long et propulsés par un ou deux moteurs hors-bord de forte puissance (entre 75 et 150 cv). Les unités de petite pêche exercent leur activité sur le plateau insulaire martiniquais et dans les eaux proches de l'île jusqu'à 60 milles au large. Le nombre d'unités réellement en activité est difficile à évaluer. La première difficulté réside dans l'existence de deux types de pratique : une pratique légale de la part de pêcheurs inscrits au registre des Affaires Maritimes et enrôlés sur des embarcations armées à la pêche professionnelle d'une part, et une pratique illégale exercée soit par des pêcheurs non enrôlés, soit par des pêcheurs non inscrits à partir d'embarcations armées en plaisance d'autre part. L'inscription maritime est un régime social auquel il est possible d'accéder après une formation maritime. Le rôle d'équipage est un document administratif contenant la liste d'équipage d'un navire et les conditions d'engagement des marins. L'effectif des inscrits maritimes est passé de 3,000 pêcheurs dans les années 50 à environ 1,000 pêcheurs au début des années 80. Dans les dix dernières années, il est resté relativement stable et proche de 1,000 pêcheurs. Parmi ces pêcheurs, il faut distinguer les patrons qui commandent une embarcation et les matelots qui exercent leur métier au sein d'un équipage. Le nombre d'unités de pêche est donc inférieur au nombre d'inscrits puisqu'il faut au moins un patron par embarcation et de un à trois matelots suivant les techniques utilisées. La deuxième difficulté pour évaluer le nombre d'unités de pêche en activité légale au cours d'une année est due au système de gestion administrative. En effet, pour exercer la pêche de façon réglementaire, le marin est assujéti au paiement d'un rôle d'équipage. Le rôle d'équipage peut être déposé pendant les périodes d'inactivité du navire (basse saison, mauvais temps, congés, maladie du patron, etc.). De ce fait, le nombre de pêcheurs enrôlés au cours d'une année n'est pas représentatif de l'activité réelle puisque chaque pêcheur a pu être enrôlé un jour, un mois ou toute l'année. La composante illégale de la petite pêche a été évaluée à plusieurs reprises dans les dix dernières années (Pary, 1989; Fallier, 1993; Régnier-Bolher, 1997). Le nombre de pêcheurs non-inscrits tirant l'essentiel de leurs revenus de la pêche serait équivalent au nombre d'inscrits. Toutefois, il faut souligner que beaucoup de ces pêcheurs non-inscrits sont des matelots qui exercent leur activité avec des patrons enrôlés. Le nombre d'unités exerçant intensivement la pêche autour de la Martinique reste donc probablement inférieur à deux milles.

Les Ressources et les Modes D'exploitation

L'histoire géologique des petites Antilles repose sur l'éruption volcanique de trois arcs successifs qui ont contribué à former le relief actuel. Les différences topographiques entre les fonds sous-marins de la côte atlantique parsemés de bancs coralliens et les pentes abruptes de la côte nord caraïbe, trouvent leurs origines dans cette évolution. La distribution des ressources halieutiques est fortement liée à la topographie et à la nature des fonds. Pour des besoins d'étude

ou de gestion, une première partition est fréquemment opérée entre ressources démersales et pélagiques.

Les Ressources Démersales et Benthiques — Poissons, crustacés, mollusques, échinodermes constituent les ressources démersales ou benthiques exploitées par la flottille martiniquaise. La faune tropicale typique des eaux antillaises se caractérise par la présence d'un grand nombre d'espèces. Ainsi, plus de 180 ont été répertoriées dans les captures des pêcheurs martiniquais lors des enquêtes de pêche effectuées entre 1987 et 1988 (Gobert, 1991). A la même période, des pêches prospectives réalisées par l'IFREMER ont permis d'en capturer 130 différentes (Guillou, 1989). Les poissons font presque tous l'objet d'une exploitation pluri-spécifique à la nasse ou au filet. Les familles les plus représentées dans les captures démersales sont les Scaridae 13,5%, les Haemulidae 10%, les Serranidae 9,7%, les Lutjanidae 9,2%, et les Holocentridae 8,3% (Gobert, 1991). La production annuelle de poissons démersaux a été évaluée à près de 2000 tonnes en 1992. Deux espèces de langoustes *Panulirus argus* et *Panulirus guttatus* sont exploitées au filet, à la nasse et en plongée libre. En 1992, la production de langouste a été estimée à une centaine de tonnes. L'oursin blanc (*Tripneustes ventricosus*) vit sur les herbiers peu profonds, il est collecté en plongée libre. Malgré la mise en place d'une réglementation spécifique, l'oursin blanc qui représentait environ 20 tonnes en 1992, a pratiquement disparu du plateau martiniquais. Le « lambi » (*Strombus gigas*) est pêché au filet et en plongée libre. Les dernières évaluations de production de lambi (Gobert, 1991) situaient la capture annuelle autour de 20 tonnes.

Les Ressources Pélagiques — L'exploitation des petits poissons pélagiques côtiers à la senne de plage est une activité typique des villages du nord de la Martinique (côte caraïbe), elle est aussi pratiquée occasionnellement sur d'autres sites comme les Anses d'Arlet, Saint-Anne, Trinité. Les espèces recherchées sont essentiellement le « koulirou » (*Selar crumenophthalmus*) les « makriyo » (*Decapterus* spp.) et les « bonit » (*Euthynnus alletteratus*).

La pêche des grands poissons pélagiques est une activité saisonnière importante, elle s'étend de décembre à juin et s'exerce essentiellement à la traîne. La dénomination de pêche à « miklon » est attribuée à cette activité car elle évoque l'éloignement à perte de vue des côtes. La pêche à miklon est basée sur la recherche d'épaves dérivantes appelées « Bwa » (bois en créole), autour desquelles sont agrégés des poissons pélagiques. La « dorad » (*Coryphaena hippurus*) et le « rélé » (*Acanthocybium solandri*) sont les espèces les plus représentées dans les captures de cette activité qui réalise les plus gros débarquements de la pêche martiniquaise (2,300 tonnes en 92). La pêche des

poissons volants (Exocetidae) au filet dérivant est souvent désignée comme une activité de pêche à miklon bien qu'elle se pratique en général plus près des côtes. Les villages du Prêcheur (côte nord caraïbe) et des Anses d'Arlet (côte ouest) sont les principaux sites de pêche aux poissons volants.

Diagnostics sur L'état des Ressources

Dès l'époque pré-colombienne, les ressources halieutiques de la Martinique constituent une véritable richesse pour les indiens caraïbes qui peuplent l'île. Historiquement, la notion d'impact de la pêche sur l'abondance des espèces émerge très rapidement au sein des populations maritimes. Cité par Faustine Régnier-Bolher (1997), à la fin du XVIII siècle, l'auteur anonyme de la « Dissertation sur les pesches des Antilles » relate l'habileté des pêcheurs caraïbes, mais également leur souci de ne tirer de la mer que les poissons nécessaires aux besoins journaliers afin que les côtes restent toujours poissonneuses. L'évaluation des ressources halieutiques disponibles autour de la Martinique est une préoccupation ancienne autant pour les gestionnaires soucieux de la santé économique de ce secteur que pour les investisseurs à l'affût de nouvelles richesses exploitables. Cette préoccupation n'est toutefois pas du même ordre. Schématiquement, les gestionnaires s'inquiètent de l'avenir des ressources démersales et des conséquences de leur diminution sur l'avenir du secteur économique. Les investisseurs ont compris depuis plusieurs décennies que les ressources du plateau insulaire sont trop limitées pour envisager une exploitation intensive et durable. C'est donc vers l'exploitation des poissons pélagiques ou vers la recherche de nouvelles zones de pêche (Guyane) que s'orientent les projets de développement.

L'état des Ressources Démersales — Les travaux d'évaluation des ressources démersales les plus récents datent de la période 1987 à 1989. Ils ont été réalisés dans le cadre du Pôle de Recherche Océanologique et Halieutique Caraïbe (IFREMER/UAG/ORSTOM) à partir d'une enquête intensive sur l'ensemble des points de débarquement tout autour de l'île (Gobert, 1991). Deux types d'approches ont été tentés. Une approche synthétique à partir de quelques indicateurs généraux (PUE, production relative par unité de surface, structure de taille globale des prises). Ces indicateurs fournissent des points de référence intéressants, mais l'absence de séries historiques et de statistiques de pêche limite les possibilités de diagnostic sur l'évolution de ces ressources. Les données collectées posent également des problèmes pour une approche analytique. L'auteur souligne les précautions à prendre pour l'interprétation des résultats, compte tenu notamment de la difficulté à respecter les hypothèses de base des modèles (exemple: constance du recrutement et du diagramme d'exploitation pour l'analyse des pseudo-cohortes). En tenant compte de toutes ces précautions, le

constat global de cette étude montre que les ressources en poissons démersaux du plateau martiniquais sont soumises à un niveau élevé d'exploitation.

L'état des Ressources Pélagiques — L'opinion selon laquelle les ressources pélagiques offrent le meilleur potentiel d'augmentation de la production des pêcheries est largement répandue dans les pays en développement de la région Atlantique centre ouest (Mahon, 1996). Pourtant les efforts de recherche consentis localement pour participer à la connaissance des stocks de grands pélagiques restent à la fois modestes et récents. Ceci s'explique par plusieurs facteurs. Le premier d'entre eux est probablement l'échelle de gestion de ces stocks de poissons qui oblige à une mise en commun des données et des méthodes à un niveau minimum régional (au sens FAO du terme). Par ailleurs, l'impact relatif d'une flottille de petite pêche tropicale par rapport à celui des flottilles industrielles (sennes, palangres) est généralement considéré, comme négligeable. Un effort conséquent d'évaluation et de suivi des stocks de grands pélagiques est consenti par les commissions internationales comme l'ICCAT et l'IATTC. Cependant, les spécialistes mondiaux de ces grands stocks ont encore des diagnostics divergents sur certaines espèces. Alain Fonteneau (1997), dans un récent colloque sur la surexploitation, utilise d'ailleurs le sous-titre suivant : « les thons tropicaux: 30 ans de pseudo-surexploitation mondiale ». Ce papier met en évidence les erreurs d'évaluation sur l'état de surexploitation de certains stocks de grands pélagiques qui ont conduit les commissions à formuler parfois des recommandations sévères pour l'exploitation. La mise en oeuvre, depuis plusieurs décennies, d'ateliers d'évaluations au niveau international offre déjà l'intérêt de pouvoir comparer les prévisions faites il y a 20 ans avec la réalité d'aujourd'hui. Il s'agit donc d'une possibilité d'évaluation des méthodes qui va dans le sens de l'optimisation des outils de diagnostic. Certains travaux scientifiques réalisés au cours de la dernière décennie, ont permis d'acquérir des informations biologiques importantes sur la répartition des grands poissons pélagiques autour de l'île (Bruyère *et al.*, 1994; Guillou *et al.*, 1995; Taquet *et al.*, 1997) sans toutefois constituer des points de référence sur l'état des stocks.

La Gestion des Pêches et ses Difficultés

Quelle que soit l'échelle à laquelle elle s'opère (communale, régionale, nationale, communautaire ou internationale), la gestion des pêches se heurte toujours à de grandes difficultés. La confiance que l'on peut accorder aux évaluations constitue la première limite du système de gestion. La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982 évoque d'ailleurs cette difficulté dans les termes suivants: « Les Etats devront ... compte tenu des données scientifiques les plus fiables dont ils disposent, ... prendre des mesures appropriées de conservation et de gestion pour éviter que le maintien des

ressources biologiques dans leur zone économique exclusive ne soit compromis par une surexploitation ». Pour expliquer les problèmes de précision et de fiabilité rencontrés par les chercheurs en halieutique, les auteurs d'un ouvrage récent « Système halieutique » parlent de l'opacité du milieu (Rey *et al.*, 1997). Ce qualificatif illustre bien une difficulté majeure de la science halieutique : elle fournit des estimations sans jamais pouvoir valider directement ses résultats. Les phénomènes naturels qui touchent les écosystèmes marins n'étant pas exhaustivement observables, l'impact des activités humaines sur ces écosystèmes ne le sont pas d'avantage. L'incertitude qui pèse sur les évaluations ne facilite pas l'acceptation de mesures contraignantes pour les professionnels qui tendraient à réduire à court terme les prélèvements en promettant pour l'avenir, des jours meilleurs. Le problème de la fiabilité des observations scientifiques n'est pas la seule contrainte des gestionnaires. La fortuité d'évènements halieutiques aussi importants que le recrutement (nombre de juveniles entrant chaque année dans le stock) est également une difficulté majeure pour la gestion, dans la mesure où les acteurs du secteur halieutique n'ont aucune possibilité d'action sur de tels paramètres.

La multi-spécificité des pêcheries martiniquaises associée à la complexité des études de stocks tropicaux (Sparre et Venema, 1996) s'ajoutent à cette difficulté. Mais comme le précise Pierre Failler (1996) à propos de la pêche en Martinique, réussir la mise en place d'un système de gestion des pêches impose également une coopération de l'ensemble des acteurs: « Les comportements opportunistes des uns et des autres (pêcheurs, syndicats, Comité des Pêches) et les manquements ou les laisser-faire de l'administration face à certaines pratiques comme le non-enrôlement des pêcheurs induisent des changements importants dans les règles du jeu de la gestion voire sur sa définition même ». L'opposition entre l'intérêt collectif (la durabilité de l'exploitation) et l'intérêt privé (maximisation de la rente individuelle) constitue un obstacle supplémentaire pour la gestion des pêches. Dans la mesure où une partie importante des ressources halieutiques est déjà exploitée dans des conditions illicites, l'adjonction de nouvelles contraintes risque de défavoriser encore plus les pêcheurs professionnels enrôlés qui sont les seuls à subir les pressions de l'administration. En l'absence de moyen de contrôle en mer (les engins de pêche dormants ne sont pas identifiés en Martinique), les mesures de gestion ne peuvent pas être efficaces. Dans un contexte où les directives n'ont que peu de chances d'aboutir à un allègement de l'effort de pêche, l'incitation à l'exploitation des poissons pélagiques peut constituer une alternative de gestion en permettant un déplacement de la pression de pêche des ressources démersales vers les ressources pélagiques.

Les Dispositifs de Concentration de Poissons

L'expérimentation des premiers Dispositifs de Concentration de Poissons (DCP) en Martinique (Sacchi *et al.*, 1981) est issue de cette volonté d'orientation de l'activité de la flottille vers les ressources pélagiques. La pêche à miklon qui existait en Martinique bien avant l'implantation des premiers DCP, est une pratique saisonnière à risques. Son caractère saisonnier est un handicap économique, pendant la même période tous les pêcheurs ont des résultats équivalents. Le marché est donc fluctuant avec des pics de production qui engendrent des méventes. Les risques sont de deux ordres. L'éloignement des côtes sur des embarcations légères dans une mer souvent dure, est à l'origine de drames encore trop fréquents de nos jours. Les risques sont également économiques, car les sorties nulles (sans prises) en particulier en début et fin de saison ne sont pas rares. Compte tenu des dépenses de carburant, l'incidence de plusieurs sorties nulles sur le budget d'un pêcheur est loin d'être négligeable. L'implantation de DCP a pour principal objectif de favoriser la capture des grands poissons pélagiques en réduisant les temps de recherche et donc en minimisant les coûts. Mais, il doit permettre également une désaisonnalisation de la pêche (un étalement de la production sur une plus grande partie de l'année).

La place du DCP dans les pêches insulaires tropicales — Inspiré du phénomène d'agrégation des poissons pélagiques sous les épaves dérivantes connu de longue date, le développement des DCP a largement influencé l'orientation de la pêche tropicale dans les 20 dernières années. Il en existe deux catégories. Les DCP dérivants sont surtout mis en oeuvre par et pour les flottilles de pêche hauturière (senneurs, canneurs). Les DCP ancrés sont plutôt implantés au bénéfice des flottilles de petite pêche. Au cours des années 80, des expérimentations de DCP « modernes » utilisant des matériaux résistants sont conduites dans différents endroits du globe : dans le Pacifique en Polynésie française ; dans les Antilles (Sacchi *et al.*, 1981) ; dans l'océan Indien, à l'île Maurice (Roullot et Venkatasami, 1986), à la Réunion (Biais et Taquet, 1990) et dans beaucoup d'autres îles de la ceinture intertropicale. Toutes les expériences ne sont pas couronnées de succès. La durée de vie courte de certains dispositifs décourage les initiatives des uns alors que dans d'autres régions, c'est le manque d'intérêt des professionnels pour cette nouvelle technique qui en limite le développement. Néanmoins, les succès enregistrés dans plusieurs sites sont très intéressants : « A la Réunion, les prises de grands pélagiques ont été multipliées par 4 en 7 ans et les pêcheurs travaillent de plus en plus sur les DCP » (Conand et Tessier, 1996). La capacité d'adaptation et le dynamisme des pêcheurs réunionnais sont pour beaucoup dans cette réussite.

Les DCP aux Antilles françaises — Dans les deux départements français des

Antilles, les modes de gestion adoptés sont différents. En Guadeloupe, les premières expériences réalisées par le SDAT (Service d'aide technique des Affaires Maritimes) avec l'appui scientifique de l'IFREMER, ont été suivies par une prise en charge totale des dispositifs par les professionnels. Les DCP sont donc individuels, chaque pêcheur pratiquant cette technique possède son ou ses DCP privés. L'obligation d'en déclarer l'existence est la seule contrainte imposée aux pêcheurs. Ce mode de gestion a contribué à l'explosion du nombre de dispositifs, notamment sur la côte caraïbe. Il s'agit en majorité de DCP légers avec des lignes de mouillage de petits diamètres (6 à 8 mm) et une faible flottabilité (10 à 50 kg). Le grand nombre de DCP implantés en Guadeloupe est un indicateur des bons résultats obtenus par les pêcheurs dans cette région. Le développement des DCP en Martinique a suivi un tout autre cheminement. A partir des premières expériences réalisées par l'IFREMER, les gestionnaires (Comité des Pêches et Administrations) ont décidé d'interdire le mouillage de dispositifs privés et de mettre en place un parc d'une vingtaine de DCP collectifs. Le Comité régional des Pêches Maritimes a la charge de la gestion de ce parc et il est financé pour cela par une subvention du Conseil Régional de la Martinique. L'adaptation des pêcheurs à cette nouvelle technique de pêche ne s'est pas faite de manière homogène en Martinique. Dès 1991, la fréquentation des DCP était plus intense et plus régulière dans le secteur nord caraïbe (Bruyère *et al.*, 1994). Actuellement, certains pêcheurs de la côte caraïbe pratiquent cette pêche toute l'année et de manière quasiment exclusive. Leur nombre est difficile à évaluer mais il apparaît croissant. Pour d'autres pêcheurs, notamment ceux de la côte atlantique, le pêche autour des DCP est un complément de la pêche à miklon. Il subsiste cependant de nos jours, un certain nombre de pêcheurs qui ne croit pas à la rentabilité des DCP (Régnier-Bolher, 1997).

L'existence de modes de gestion aussi différents dans deux îles aussi proches géographiquement et sur le plan administratif apparaît singulière. Cette question du statut des DCP, privé ou collectif, s'est posée à un moment ou un autre, dans toutes les régions du monde où la technique DCP a été introduite. Comme le souligne Aymeric Desurmont, coordinateur du bulletin DCP - FAD, les régions où les DCP privés ont été admis sont peu nombreuses. Il est intéressant de suivre leur évolution en terme de conflit d'usage. En Guadeloupe, si on ne peut nier l'existence de quelques différends entre pêcheurs, on peut reconnaître qu'il n'y a pas eu à ce jour, de conflit majeur.

Les DCP: des Atouts, mais Aussi des Risques

L'effet fédérateur et structurant des DCP pour une communauté de pêcheurs est bien mis en évidence, sur l'exemple de la commune du Prêcheur, dans les travaux de Faustine Régnier-Bolher (1997): « D'un point de vue social, la technique DCP s'est développée autour d'un groupe de pêcheurs d'un quartier qui,

dépassant un individualisme prétendu inhérent aux sociétés de pêcheurs martiniquais, forme désormais une communauté bien individualisée: celle des pêcheurs aux DCP ». La professionnalisation du secteur pêche est également une retombée possible. La possibilité d'obtenir des revenus plus réguliers sur l'ensemble de l'année, associée aux aides financières à l'investissement, incite certains pêcheurs non inscrits à régulariser leur situation. Ceci a été constaté notamment à la Réunion (Biais et Taquet, 1991) et aux Antilles (Bruyère *et al.*, 1994). Cette normalisation peut avoir un effet direct sur la gestion, car plus la composante informelle de la flottille est réduite, plus les mesures de gestion ont des chances d'être respectées.

Si le rôle joué par le DCP dans le développement de la petite pêche tropicale est souvent souligné, d'autres apports de cette technologie sont moins souvent évoqués. Le DCP est en effet un outil original pour la recherche halieutique en tant qu'observatoire biologique et éthologique privilégié. Le programme d'étude des grands poissons pélagiques à la Martinique repose essentiellement sur les captures et les observations réalisées autour de ces dispositifs. La nécessité d'améliorer la fiabilité (longévité et efficacité) des DCP fournit un pôle d'intérêts communs entre pêcheurs, chercheurs et technologues à l'échelle régionale, nationale et internationale. Par les contacts et les échanges qu'elles induisent, ces collaborations favorisent une meilleure compréhension des problématiques respectives des divers groupes participant à la gestion des pêches.

Les risques existent également et ne doivent surtout pas être négligés par les aménageurs qui sont tentés par une expérience de développement des dispositifs. Il est en effet possible d'engendrer une pression de pêche plus importante sur les ressources démersales. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le développement d'un parc de DCP peut avoir de telles conséquences, en particulier dans deux cas. Si une politique d'implantation massive de DCP, exercée sur une longue période, s'achève brutalement sans que les moyens financiers du maintien du parc de dispositifs soient assurés, la puissance de pêche supplémentaire, induite par le programme DCP, se reportera au moins pour partie sur les ressources démersales. De même, un report de ce type peut avoir lieu d'une manière saisonnière si les techniques de pêche autour des DCP ne sont pas suffisamment développées pour permettre une pleine exploitation sur l'ensemble de l'année. Dans ce cas, le DCP accentue les pics de production saisonniers, ce qui engendre de nouveaux problèmes de commercialisation des poissons pélagiques.

CONCLUSION

Les DCP ont une influence importante sur la gestion des ressources exploitées par les flottilles de petites pêche insulaires. Les expériences menées dans les différentes régions du monde ont conduit à des résultats différents, pas

tous positifs. Dans cette note, nous n'avons pas discuté de la mise en oeuvre de DCP dérivants par les flottilles industrielles et des possibles retombées négatives que cela peut avoir pour l'exploitation des juveniles. Plus un outil est performant et plus les conditions de sa mise en oeuvre doivent être assorties de précautions. La coopération régionale caraïbe joue un rôle fédérateur et modérateur important pour le développement des pêches dans la région. Compte tenu des enjeux scientifiques, techniques et halieutiques qu'il engendre, le DCP doit pouvoir trouver une place encore plus importante dans les échanges futurs des communautés concernées.

Des efforts importants ont été consentis en Martinique pour soutenir l'activité halieutique, mais le chemin à parcourir reste encore long pour que la santé économique de ce secteur soit définitivement garantie. La professionnalisation est une étape indispensable. Elle impose de résorber les pratiques illicites, elles mêmes fortement induites par le manque de rentabilité de la pêche. Patrick Daniel (1995) met l'accent sur l'inadéquation entre les charges sociales et les revenus des marins. Ce déséquilibre est à la base du cercle infernal : plus la pêche illicite est importante, plus la concurrence est forte, moins le métier de pêcheur est rentable et plus il devient difficile de payer les cotisations. La mise en place d'un véritable système de gestion des pêches regroupant tous les acteurs de la filière, sans exclusion, devient une nécessité. L'énergie dépensée en conflit pourrait être alors avantageusement consommée pour construire les bases d'une gestion pérenne et efficace. L'organisation en novembre 1996, à l'initiative de la Région Martinique, d'une table ronde des filières pêche et aquaculture marque la volonté d'avancer dans cette voie.

BIBLIOGRAPHIE

- Biais, G. et M. Taquet. 1990. Dispositifs de concentration de poissons autour de l'île de La Réunion (Océan Indien). RIDRV n° 90-05, IFREMER, Laboratoire Ressources Halieutiques, La Réunion, FR. 34 p.
- Biais G. et M. Taquet. 1991. La pêche locale réunionnaise. RIDRV n° 91-16, IFREMER Laboratoire Ressources Halieutiques, La Réunion, FR. 68 p.
- Bruyère, F., A. Guillou et A. Lagin. (1994) Activités de pêche développées autour de dispositifs de concentration de poissons à la Martinique, résultats obtenus de janvier à juin 1994. Réunion annuelle du Gulf and Caribbean Fisheries Institute, Margarita, Vénézuéla (novembre 1994). IFREMER, Martinique, 21 p. Unpubl. Ms.
- Catanzano, J. and H. Rey. (1996) La Recherche halieutique: navigation entre les exigences du monde réel et les courants scientifiques. Nat. sci. soc., 29 p. In prep.

Proceedings of the 50th Gulf and Caribbean Fisheries Institute

- Conand F. et E. Tessier, 1996. Les DCP de l'île de la Réunion : histoire, évolution, influence sur les prises et l'activité de la pêche côtière. DCP, bull. inf. de la Commission du Pacifique Sud, n°1, juin 1996, 32 p.
- Daniel, P. 1995. Approche systémique des entreprises de pêche martiniquaises, identification des points de blocage socio-économique. IFREMER, Laboratoire Ressources Halieutiques, Martinique FR. 78 p.
- Fallier, P. (1993) Système des relations de travail de la pêche martiniquaise. Rapport de convention Direction Départementale des Affaires Maritimes/IFREMER/Comité des pêches, la Martinique, FR. 85p. Unpubl. Ms.
- Failler, P. (1996) Le comanagement dans les Antilles françaises : mythes ou réalités, le cas de la Martinique. 49th Congrès du Gulf and Caribbean Fisheries Institute, Barbados. Unpubl. Ms.
- Fonteneau, A. (1997) La surexploitation des ressources thonières mondiales ? quelle réalité, quelles menaces et quelles modélisation ? La surexploitation, troisième Forum de l'Association Française d'Halieumétrie, Montpellier, FR. 4 p. Unpubl. Ms.
- Gobert, B. 1991. Eléments d'évaluation de l'état des ressources en poissons du plateau insulaire martiniquais. Document scientifique n°31. Pôle de Recherche Océanologique et Halieutique Caraïbe, Martinique, FR. 73 p.
- Guillou, A. 1989. Ressources démersales du plateau insulaire de la Martinique. RIDRV n°89.037. IFREMER, Laboratoire Ressources Halieutiques, Martinique, FR. 121 p.
- Guillou, A., F. Bruyère et A. Lagin, (1995). Activités nouvelles de pêche observées autour de DCP « profonds » à la Martinique : comparaison des résultats obtenus avec ceux de la pêche au large traditionnelle « à miquelon ». Rapport DRV-95-RH, IFREMER, Martinique, FR. 58 p. Unpubl. MS.
- Mahon, R. 1996. Fisheries and research for tunas and tuna-like species in the Western Central Atlantic : implications of the Agreement for the Implementation of the Provisions of the United Nations Convention on the law of the Sea of 10 December 1982 Relating to the Conservation and Management of Stradindling Fish Stocks and Highly Migratory Fish Stocks. FAO Fisheries technical paper, n°357, Rome, 62 p.
- Pary, B. 1989. Evolutions récentes de la pêche artisanale en Martinique. Mémoire de DAA (halieutique). Ecole supérieure agronomique de Rennes, FR.
- Régnier-Bolher, F. 1997. Une communauté de pêcheurs martiniquais : changements techniques et sociaux au Prêcheur. Mémoire de Maîtrise. Université de Paris X, Nanterre, FR. 353 p.
- Rey, H., J. Catanzano, B. Mesnil et G. Biais. 1997. Système halieutique,

- Institut Océanographique/IFREMER, Paris, FR. 277 p.
- Roullot, J. and A. Venkatasami, [1986]. Fish Aggregating Devices (FADs), the Mauritian experience. Expert Consultation on the stock assessment of tunas in the Indian Ocean, (december, 1986), Colombo, Sri Lanka, 18 p. Unpubl. Ms.
- Sacchi, J., A. Lagin, V. Chaudemar et C. Langlais. 1981. La pêche des espèces pélagiques aux Antilles Françaises : état actuel et perspectives de développement. *Sciences et Pêche, Bull. Inst. Pêches Marit.* **312**, 14 p.
- Sparre, P. et S.C. Venema. 1996. Introduction à l'évaluation des stocks de poissons tropicaux. FAO, Document technique sur les pêches, n°306.1 Rev. 1. Rome, FAO. 401 p.
- Taquet, M., A. Guillou, O. Rageot, C. Maguer et A. Lagin. (1997) Biologie et optimisation de l'exploitation dans les eaux proches de la Martinique. Rapport intermédiaire de convention : Conseil Régional de la Martinique/IFREMER n°96-241. IFREMER, Laboratoire Ressources Halieutiques, Martinique, FR. 36 p. Unpubl. Ms.